

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:      Pagination continue.

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								



1878.

BIBLIOTHÈQUE DES FAMILLES.

# LE FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique et Agricole.

UN MORCEAU DE  
**MUSIQUE**  
CHAQUE MOIS.

Les lettres doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

3e Année.—No. 22.

OTTAWA

Jeudi, 30 Mai 1878,

ABONNEMENT

**\$2 par An,**

PAYABLE D'AVANCE.

ou

**\$3 dans le cours de l'année.**

Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

## SOMMAIRE.

PAGES

PAGES.

### Littérature.

La Terre Paternelle (*Suite et Fin*),  
par Patrice LACOMBE..... 253

### Poésie.

A la mémoire de Mgr. de Montmorency-Laval, 1er Evêque  
du Canada, par O. CRÉMAZIE 257

### Collaboration.

Célébration du 25e anniversaire  
de la Fondation de l'Institut  
Canadien-Français d'Ottawa  
(*Suite*)..... 258

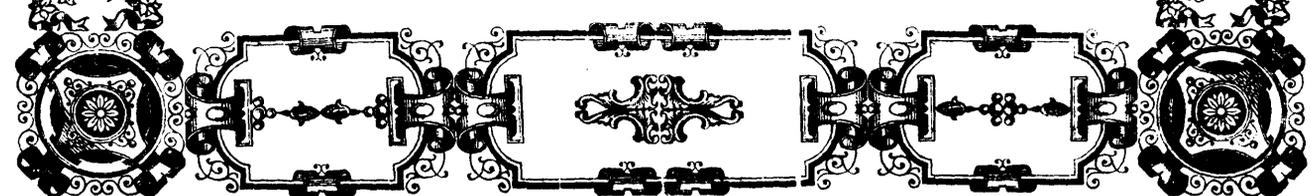
### Variété.

Une mission mal comprise..... 257

### Rédaction.

L'Encyclique de Léon XIII..... 261  
Europe ..... 262  
La Famine en Chine..... 263  
Les Canadiens de l'Ouest..... 263  
Picoumoc le Maudit..... 264  
La Mouche à Patate..... 264  
Nouvelles Diverses..... 264

Pour les ANNONCES, voir le Couvert.



# BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le **Foyer Domestique** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le **COUVERT DU Foyer** les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

## ENFIN !

Nous avons atteint les plus bas prix. Nos **Orgues** et nos **Pianos** entièrement neufs et garantis pour cinq ans, sont à la portée de toutes les bourses.

LES

**Meilleurs Instruments,**  
AUX PRIX  
**LES PLUS RÉDUITS.**

**Pianos et Orgues**  
de la Maison

“**CORNISH**”

L'élasticité de touche, la pureté du son et la beauté de construction de ces instruments ne peuvent être surpassées.

Il ne vous en coûtera rien

pour les essayer. Nous les envoyons à l'épreuve pour dix ou quinze jours et nous payons le transport, aller et retour s'ils ne sont pas tels que nous les représentons. Nous ne vous demandons pas d'argent, avant que vous n'avez constaté que l'instrument est bien tel que nous le décrivions. Demandez-nous notre nouveau catalogue illustré.

**CORNISH & CIE.,**  
Washington, New Jersey.

**F. Martineau,**  
**PEINTRE et VITRIER,**  
Nos. 501 et 505,

**RUE Ste. CATHERINE,**

A toujours en mains un assortiment complet

**d'Huiles,**  
**Peintures,**  
**et vitres,**

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.  
Montréal, Janvier 1878.

## CHANTS D'ÉGLISE.

Un **Sanctus**, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue est mis en vente à l'imprimerie du **Foyer Domestique**.

Aussi

**Prosternez-vous !** Cantique pour l'élevation.—Grand Chœur avec Duo.  
**PRIX :—50 Cents** pour 12 copies.

Ottawa, 1er Juin 1877.

## Les Machines à Coudre **SINGER**

281 Rue Notre-Dame,  
Montreal.

La nouvelle *Machine à coudre des Familles* de la Compagnie manufacturière *SINGER* dépasse toute concurrence, et le meilleur éloge qu'on en puisse faire est de constater le nombre considérable de Machines à coudre vendu durant ces quelques dernières années, savoir :

En 1871, la vente fut de	181,260
En 1872 do do	219,758
En 1873 do do	232,444
En 1874 do do	241,679
En 1875 do do	249,852

Ce simple aperçu fait assez voir combien les *Machines à coudre* de la fabrique *SINGER* sont populaires, puisque la vente va toujours en augmentant, chaque année.

Cette nouvelle *Machine à coudre des Familles* peut exécuter une quantité d'ouvrage que l'on croyait autrefois impossible de faire à la machine. Nous prétendons et sommes en mesure de prouver que c'est la moins chère, la plus belle, la plus délicatement arrangée, la plus parfaitement agencée, la plus facile et la moins fatigante à manœuvrer de toutes les machines à coudre des familles. Elle est remarquable non seulement pour l'étendue et la variété de sa couture, mais aussi à raison de la diversité des tissus avec lesquels elle exécute des coutures également faciles et parfaites, car on peut employer le cordonnet de soie, le fil de toile ou de coton, tenu ou épais, et dans tous les cas on obtient le *point élastique fermé intérieurement*, égal des deux côtés de l'étoffe cousue. Ainsi l'on peut coudre du castor ou du cuir, avec beaucoup de solidité et une parfaite uniformité de points ; et le moment d'après cet instrument infatigable peut être ajusté pour de fins travaux sur la gaze ou les fils de la Vierge, ou pour remplir la tarlatane, ou pour froncer, ou pour presque tous les autres ouvrages exécutables avec des doigts agiles.

Quelle que soit l'espèce de la machine des familles, elle est livrée (sans augmentation de prix) avec un *Ouverture et Tresseur*, un *Tournevis*, un *Bidon* plein d'huile, une douzaine d'*Aiguilles* assorties, une *Aiguille* plaquée extra, et des *Instructions* pour se servir de la machine à coudre.

Pour plus amples détails, voyez nos *Circulaires* illustrées, que nous fournissons sur demande.

En commandant l'achat des machines, il faut indiquer leur *Espèce* et leur *Prix* assez clairement pour prévenir toute possibilité d'erreur. Toute commande doit être accompagnée du montant du prix, à moins que l'acheteur ne préfère payer sur livraison, quand l'expédition est faite par l'Express.

S'adresser à l'Agent.

281, Rue Notre-Dame,  
MONTREAL.

MACHINES A COUDRE  
DE  
**WHEELER & WILSON,**  
Nos. 1 et 3, Place d'Armes,  
MONTREAL.

Médailles obtenues des *Grandes Expositions Universelles de Londres* (1862) *Paris* (1867), *Vienne* (1873), et *Philadelphie* (1877).

Les Machines à coudre de Wheeler & Wilson sont adaptées à toutes sortes de couture de famille, habillements militaires et pour l'usage des couturiers, Modistes, Tailleurs, Manufacturiers de Chemises, Collets, Basques, Manteaux, Mantilles, Vêtements, Chapeaux, Bonnets, Corsets, Chaussures, Parapluies, Parasols, etc. Ils travaillent aussi bien la Soie, la Toile, la Laine et le Coton, avec du fil de soie, de coton ou de toile. Ils cousent, pipent, plissent, ourlent, rabattent, cordent, braident, bordent et exécutent toutes sortes de coutures, faisant un beau point sur les deux côtés de l'article cousu.

Les Qualités qui les recommandent sont :

1. Beauté et excellence du point, semblable sur les deux côtés de l'objet cousu.
2. Force, fermeté et durabilité du point, qui ne s'effilera ni se découdra.
3. Economie du fil.
4. Application d'un rang large au besoin et suivant les matériaux.
5. Solidité et élégance de modèle et de perfection.
6. Simplicité et perfectionnement de construction.
7. Rapidité, facilité d'opération et de direction, et tranquillité de mouvement. S'il y avait quelque inconvénient pour l'acheteur à visiter les salles de vente, l'ordre pourrait être envoyé au bureau et il sera rempli fidèlement, comme si le choix avait été fait personnellement.

Les Machines sont envoyées dans toutes les parties du pays avec instruction entière qui permettra à la personne la moins expérimentée d'opérer sans aucun trouble ou difficulté.

L'argent en fonds courants ou une traite doit accompagner l'ordre. Cependant les machines peuvent être envoyées, le paiement devant être collecté sur livraison, s'il y a assurance satisfaisante qu'il sera fait alors. Les intérêts de la Compagnie ne cédant la place à aucun acheteur de machine, dans leurs opérations pleines de succès, elle se tient prêt à donner toute assistance nécessaire aux pratiques, par correspondance ou autrement, pour notre fidélité à cet égard nous en appellons aux milliers qui se servent de nos machines.

Nous adressons nos catalogues illustrés à tous ceux qui en font la demande. S'adresser à l'Agent

NOS. 1 ET 3, PLACE D'ARMES, MONTREAL.

**C. B. MAJOR,**  
AVOCAT,  
PAPINEAUVILLE, P.Q.

## ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-  
DI, et l'abonnement com-  
mence avec l'année, payable  
d'avance, comme suit :

CANADA.....\$2.00  
ETATS-UNIS...\$2.20  
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se  
conformeront point à  
cette règle, l'abonne-  
ment est de \$3.00, pay-  
able à la fin de l'année.

## DIEU.—PATRIE.—FAMILLE.

L'E

## FOYER DOMESTIQUE.

## ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la  
rédaction ainsi que la cor-  
respondance se rattachant  
aux abonnements, envoi  
d'argent, annonces,  
impressions, &c., &c.  
doit être adressé à  
Mr l'ADMINISTRA-  
TEUR du Foyer Do-  
mestique, à Ottawa,  
franc de port.

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

E. GERVAIS, Rédacteur-en-Chef.

## Littérature.

LA  
TERRE PATERNELLE.

(Suite et fin.)

X.  
UN VOYAGEUR.



A tous allons laisser le père  
Danis achever paisible-  
ment la veillée près de la  
mère Chauvin, et lui pro-  
diguer des consolations, et  
avec la permission de nos  
lecteurs, nous leur ferons faire  
un agréable petit voyage à la  
Pointe-aux-Anglais, à quelques  
milles au-dessus du village du lac des  
Deux-Montagnes, et nous les ramènerons  
dans les deux canots qui viennent de pa-  
raître de l'horizon. Partis du poste du  
Grand-Portage sur le lac Supérieur, de-  
puis près d'un mois, ils avaient traversé  
une longue suite de lacs, de forêts et de  
rivières sans presque rencontrer d'autres  
traces de civilisation que quelques croix  
de bois plantées sur la côte vis-à-vis des  
rapides, et qui y avaient été placées  
par d'anciens voyageurs, pour léguer à  
leurs futurs compagnons de voyage  
l'histoire affligente de quelques nau-  
frages arrivés en ces endroits ;—ils tou-  
chaient enfin au terme de leur course  
pendant laquelle ils n'avaient éprouvé  
que des vents contraires. C'était par  
une belle matinée du mois de juillet.  
La nuit avait été calme et sereine, et

les eaux du lac conservaient encore le  
matin leur immobilité de la nuit. Les  
voyageurs avaient campé en bas du  
Long-Sault, et s'étaient remis en route  
à la pointe du jour. Harassés par de  
longues fatigues, leurs corps se ployaient  
avec peine aux mouvements de l'avi-  
ron ; les deux canots, à grandes pinces  
recourbées et fraîchement peints, de  
couleurs brillantes, glissaient lentement  
sur la surface des eaux ; sous le large  
prélart qui recouvrait les paquets de  
fourrures dont les canots étaient char-  
gés, deux commis des comptoirs de la  
compagnie achevaient paisiblement  
leur sommeil souvent interrompu de la  
nuit. Tout-à-coup un cri de joie se fait  
entendre : cri semblable à celui que  
poussent les marins en mer, quand,  
après une traversée longue et périlleuse,  
la vigie a crié : terre ! terre !..... Ils  
venaient d'apercevoir le clocher de l'é-  
glise de la mission du Lac qui resplen-  
dissait alors des feux du soleil levant.  
Cette vue rappelait en eux de bien  
doux souvenirs ; chacun croyait voir  
le clocher de son village ; encore un  
pas et ils allaient revoir le lieu de leur  
enfance, embrasser leur vieux père,  
sauter au cou de leur vieille mère qui  
ne les attendent pas.—Ce cri poussé  
d'abord par un des guides avait été  
répété en chœur par tout l'équipage.

—Hardi, mes enfants, cria le vieux,  
au gouvernail ; nous voilà arrivés ; et  
pour exciter le courage et donner de  
l'activité aux avirons, il chanta d'un  
air animé :

Voici la saison.

Il est temps d'arriver, etc., etc.

Les refrains chantés en chœur étaient  
répétés au loin par l'écho du rivage.  
En peu de temps, les canots touchaient

la terre vis-à-vis l'église du village, au milieu d'une grande foule accourue au-devant d'eux.

Après quelques instants de relâche en cet endroit, on se remit en route. Le vent s'était élevé; ceux à la garde desquels les canots étaient confiés, craignant que les pelleteries ne fussent endommagées par l'eau, au lieu de couper en plein lac, dirigèrent les embarcations par le petit Détroit, et bientôt on arriva aux rapides Ste. Anne. Là, suivant l'antique et pieux usage, tous les voyageurs se rendirent à la petite chapelle blanche élevée sur les bords du rapide, sous l'invocation de Ste. Anne; ils venaient remercier leur patronne de les avoir préservés des dangers inséparables d'un si long voyage; en parlant, ces mêmes hommes étaient venus s'y mettre sous sa protection, il était juste qu'ils vinssent s'y agenouiller au retour (1).

Enfin, quelques heures après, les canots touchaient au port désiré depuis longtemps; il étaient à Lachine, rendez-vous général de toutes les embarcations qui partent pour les pays hauts ou qui en reviennent. Tous nos voyageurs joyeux de se retrouver sains et saufs au même endroit qu'ils avaient quitté depuis longtemps, se félicitèrent mutuellement, et s'empressèrent d'accepter l'offre que leur fit l'agent de la compagnie de se reposer de leurs fatigues, avant de se rendre au sein de leurs familles. Un seul d'entre eux ne se rendit point à cette invitation, et chargeant son paquet de hardes sur ses épaules, il se mit aussitôt en route après avoir dit adieu à ses compagnons de voyage. C'était un homme dans la fleur de l'âge, à la taille élancée, et de bonne mine. Son teint était brûlé par les ardeurs du soleil. Ses cheveux longs et crépus qui n'avaient pas connu les ciseaux depuis longtemps, flottaient sur ses épaules. Il portait des pantalons de grosse toile du pays, que retenait une large ceinture de laine diversement colorée, et dont les franges touffues retombaient sur ses genoux. Ses pieds étaient chaussés de souliers de peau d'élan artistement brodés en poil de porc-épic de diverses couleurs, et

(1) Le rapide Ste. Anne autrefois si pittoresque, chanté par le poète anglais Moore, a perdu son ancienne beauté. L'écluse et la longue chaussée que le bureau des travaux publics y a fait construire, l'ont arrêté dans sa course. L'art a défigurè l'ouvrage de la nature.

ornés de petits cylindres de métal d'où s'échappaient des touffes de poils de chevreuil teints en rouge. Sa chemise de coton blanc à raies bleues était entr'ouverte et laissait voir sa poitrine tatouée de dessins fantastiques. Un cordon dont on ne reconnaissait plus la couleur primitive pendait à son cou, et laissait deviner une médaille.

Cet homme marchait à grand pas, interrogeant du regard toutes les routes, comme pour s'assurer de la plus courte qu'il avait à suivre, pour se rendre au Gros-Sault où demeurerait sa famille. Enfin il est en vue de la maison paternelle; son cœur bat violemment. Il se met à courir et en quelques instants, il a franchi le seuil de la porte qu'il ouvre brusquement et se précipite dans la maison; mais il reste déconcerté en se trouvant face à face avec un étranger qu'il ne connaît pas.—Celui-ci, surpris de cette brusque apparition, toise son visiteur de la tête au pied, et lui dit :

—*What business brings you here?*

—Oh! monsieur, pardon, je ne parle pas beaucoup l'anglais; mais, dites-moi,..... non, je ne me trompe pas, c'est bien ici..... où est mon père, où est ma mère?

—*What do you say? moi pas connaître ce que vous dire.*

—Comment, vous ne connaissez pas mon père! Chauvin, cette terre lui appartient, où est-il?

—*No, no, moi non connaître votre père, moi avoir acheté la ferm de la sheriff.*

—Non, ce n'est pas possible, c'est mon père qui vous l'a vendue; où demeure-t-il?

—*No, no, goddam, vous pas d'affaire ici, moi avoir une bonne deed de la sheriff.*

Chauvin plus déconcerté que jamais sort précipitamment de la maison et court chez le plus proche voisin. C'était des gens nouvellement arrivés dans l'endroit: ils ne connaissaient pas sa famille. Il n'eut pas plus de succès aux portes voisines. En anciens de quinze ans, le temps avait promené sa faux dans cet endroit; le souvenir de l'ancien curé lui revint à l'esprit; cet ancien ami de la famille avait aussi disparu. Le nouveau curé qui l'avait remplacé dit à Chauvin qu'il ne connaissait pas sa famille, mais qu'il avait entendu dire à ses anciens paroissiens, qu'une personne de ce nom avait autrefois habité la paroisse; mais les mau-

vaises affaires l'avaient forcée, de se réfugier avec sa famille à la ville, où il croyait qu'elle habitait encore. Ce peu de paroles dévoilèrent l'affreuse vérité à Charles ; il comprit tout : son père s'était ruiné, sa terre était vendue, et l'étranger insolemment assis au foyer paternel ! Il n'en entendit pas d'avantage ; il tourne immédiatement ses pas du côté de la ville, où il arrive, la nuit déjà close ; il erre quelque temps, sans savoir de quel côté diriger ses pas ; tout à coup, il se rappelle de l'auberge où, plusieurs années auparavant, s'était décidée sa vocation ; il y entre, se fait connaître, et demande des renseignements sur son père ; celui-ci y était connu pour venir s'y chauffer pendant la rude saison ; on lui indique à peu près le quartier où il logeait. Charles reprend sa course, et se décide enfin à frapper à la porte la plus voisine ; c'était chez le père Danis.

—Ouvrez, répondit une voix forte

—Ah ! s'écria le père Danis en apercevant Charles, en v'là-t-il un mangeur d'lard.—Regarde donc, Marianne, voilà comme j'étais dans mon jeune temps ; vois donc ces grands cheveux, cette ceinture, ces souliers sauvages, et cette blague à tabac.—Assieds-toi, mon garçon, et dis-moi quand es-tu arrivé ?

—Cet après-midi, monsieur.

—Ah ! tu es un des voyageurs arrivés par les canots qu'on attendait ces jours-ci ?

—Oui, monsieur.

—Et tu viens te promener à la ville ?

—Non, monsieur, je suis à la recherche de ma famille que l'on m'a dit demeurer près d'ici.

—Et comment t'appelles-tu, mon garçon ?

—Charles Chauvin, monsieur, je...

—Dieu du ciel ! s'écria le père Danis en se levant brusquement de son siège, se redressant de toute sa haute taille, et en regardant Charles d'un air stupéfait.—Hé bien ! Marianne, ne te l'ai-je pas dit souvent que Dieu était bon, et qu'il rendrait enfin ce pauvre enfant à sa mère ?—Oui, mon garçon, tu arrives bien à temps, va ; tes parents sont depuis longtemps dans la grande misère ; ton père a fait de mauvaises affaires, sa terre a été vendue, il a été ruiné, et il gagne misérablement sa vie ici à charroyer, de l'eau ; pour comble de malheur, ton pauvre frère vient de mourir, et comme ils te croient mort aussi, tu peux juger de l'état où ils

sont.—Dis-moi, mon garçon, as-tu ménagé tes gages ? apportes-tu de l'argent avec toi ?

—Oui, monsieur ; mes gages me sont presque tous dus par la compagnie, et je les retirerai quand je voudrai.

—Ah ! c'est bien, mon garçon, tu es un bon fils ; viens-ci que je t'embrasse.

Et le père Danis serra Charles contre son cœur.

—Allons, mon garçon, tu es bien fatigué, reposes-toi un peu, et prends quelque chose.

—Merci, monsieur, j'ai hâte de revoir mon père.

—Hé bien ! mon garçon, je m'en vas t'y mener ; mais vas doucement ; parce que ça va leur faire un coup, surtout à ta mère ; mais laisse-moi faire, j'entrerais le premier et j'arrangerai la chose.

—Allons, Marianne, donne-moi mes béquilles.

Et tout deux sortirent.

—Ah ! ça, mon garçon, ne va pas trop vite, je ne pourrai te suivre ; il y a ou un temps où je t'aurais battu le chemin ; mais à présent, je n'ai plus de jambes.

En parlant ainsi, ils arrivaient à la demeure de Chauvin ; le père Danis ouvrit sans frapper, et entrant le premier :

—Tenez, mère Chauvin, je vous avais bien dit que tôt ou tard, vous auriez des nouvelles de votre fils ; voici un voyageur qui arrive et qui va vous en donner.

Charles promena ses regards sur un homme déjà âgé et sur deux femmes, dont la misère et la souffrance avaient tellement altéré les traits qu'il ne les reconnut point. Charles qui les avait quittés, à peine sorti de l'adolescence, et qui revenait homme fait, n'en put être reconnu à son tour.

—Ah ! monsieur, dit la mère en s'adressant à Charles, m'apportez-vous des nouvelles de mon cher fils ?

À ce son de voix bien connu, Charles avait reconnu sa mère, il voulait répondre ; son cœur se gonfla, sa langue resta muette, il demeura immobile.

La mère interprétant ce silence en mauvais augure :

—Ah ! père Danis, dit-elle, pourquoi ne m'avez vous pas épargné la douleur d'apprendre moi-même de ce voyageur que mon pauvre Charles est mort ?

—Mort ! s'écria le père Danis ; une

preuve qu'il ne l'est pas, c'est que vous l'avez devant vous.

—Ma mère, maman, cria Charles en se jetant dans les bras de sa mère.....

—Pauvre enfant, disait la mère d'une voix éteinte, je ne te reconnais pas..... je crois pourtant que tu es mon fils..... Le bon Dieu a enfin exaucé mes prières.....

Pendant ses tendres embrassements, la médaille sortit de la poitrine de Charles et effleura la main de sa mère.

—Ah ! s'écria-t-elle, ma médaille..... Ah ! oui, c'est mon fils..... C'est mon Charles.....

A peine Charles se relevait des étreintes maternelles, qu'il fut saisi à son tour par son père et Marguerite qui se l'attiraient à eux en le couvrant de baisers.

—Hé ! mon Dieu, s'écriait le père Danis, laissez-le donc un peu respirer, ce pauvre enfant.

—Bientôt Marguerite s'échappant des bras de son frère, et ne se possédant plus de joie, sauta au cou du père Danis.

—Ah ! bon monsieur, c'est vous qui nous rendez mon frère, ce pauvre Charles.

—Hé ! non, non, ma fille..... hé ! mon Dieu, laissez-moi donc..... vous allez me jeter à terre..... vous m'étouffez... .. Allons, je crois qu'elle veut me faire pleurer aussi.....

Pendant ces scènes attendrissantes, le vieux chien Mordford qui avait grondé sourdement en voyant cet étranger, avait bien vite flairé son ancien maître ; le pauvre animal avait pardonné depuis longtemps à Charles la blessure qu'il lui avait faite en partant, et qui l'avait rendu boiteux ; et il s'était attaché à sa jambe, en poussant des hurlements de joie.

Les voisins s'étaient bien vite aperçus qu'un rayon de bonheur avait enfin pénétré sous ce toit de misères, et partageant cordialement la joie de la famille Chauvin, ils vinrent en foule la féliciter du bonheur inespéré qui venait de leur arriver.

#### CONCLUSION.

Nous remettons à un autre jour le récit des aventures de Charles, qui occupèrent les jours qui suivirent son arrivée, et que le père Danis ne manqua point de corroborer, et même de com-

menter, comme s'il y eut pris une part active.

Charles habitué au grand air des lacs et des forêts, étouffait dans l'étroit réduit qu'habitait sa famille. Il songea donc à s'établir à la campagne. Une occasion se présenta bientôt d'elle-même. Le nouveau propriétaire de la terre de Chauvin paya à son tour le tribut à la nature. La terre mise en vente fut achetée par Charles ; et cette famille, après quinze ans d'exil et de malheurs, entra enfin en possession du patrimoine de ses ancêtres.

Quand le père Danis vit s'éloigner ses bons voisins, ce fut à son tour à verser des larmes. Charles en fut touché, et ayant appris que ce brave homme avait secouru sa famille dans sa détresse, il trouva place dans la ferme pour lui et pour sa vieille Marianne.

Quelques-uns de nos lecteurs auraient peut-être désiré que nous eussions donné un dénouement tragique à notre histoire ; ils auraient aimé à voir nos acteurs disparaître violemment de la scène, les uns après les autres, et notre récit se terminer dans le genre terrible, comme un grand nombre de romans du jour. Mais nous les prions de remarquer que nous écrivons dans un pays où les mœurs en général sont pures et simples, et que l'esquisse que nous avons essayé d'en faire, eût été invraisemblable et même souverainement ridicule, s'il se fût terminé par des meurtres, des empoisonnements et des suicides. Laissons aux vieux pays, que la civilisation a gâtés, leurs romans ensanglantés, peignons l'enfant du sol, tel qu'il est, religieux, honnête, paisible de mœurs et de caractère, jouissant de l'aisance et de la fortune sans orgueil et sans ostentation, supportant avec résignation et patience les plus grandes adversités ; et quand il voit arriver sa dernière heure, n'ayant d'autre désir que de pouvoir mourir tranquillement sur le lit où s'est endormi son père, et d'avoir sa place près de lui au cimetière avec une modeste croix de bois, pour indiquer au passant le lieu de son repos.

Encore un coup de pinceau à un riant tableau de famille, et nous avons fini.

Le père Chauvin, sa femme et Marguerite recouvrèrent bientôt, à l'air pur de la campagne, leur santé affaiblie par tant d'années de souffrances et de mi-

sères. Cette famille, réintégrée dans la terre paternelle, vit renaître dans son sein la joie, l'aisance, et le bonheur qui furent encore augmentés quelque temps après par l'heureux mariage de Chauvin avec la fille d'un cultivateur des environs. Marguerite ne tarda pas à suivre le même exemple; elle trouva un parti avantageux, et alla demeurer sur une terre voisine. Le père et la mère Chauvin font déjà sauter sur leurs genoux des petits fils bien portants. Le père Danis se charge de les endormir en leur chantant d'une voix cassée quelques anciennes chansons de voyageurs.

Nous aimons à visiter quelquefois cette brave famille, et à entendre répéter souvent au père Chauvin, que la plus grande folie que puisse faire un cultivateur, c'est de se donner à ses enfants, d'abandonner la culture de son champ, et d'emprunter aux usuriers.

PATRICE LACOMBE.

#### Variété.

En 1759, un subdélégué de\*\*\* en Normandie, ayant donné ordre au syndic du village de\*\*\* de rassembler les miliciens de son village; "je viendrai les prendre, ajoutait-il dans sa lettre, et les conduirai au rendez-vous général des milices de la province, en m'attendant, vous voudrez bien les mettre en bataille sur trois de hauteur.

Dès six heures du matin, le syndic rassembla tout le monde, pour remplir les intentions de son supérieur, et le délégué étant arrivé à midi, il courut au devant de lui pour s'excuser de ce que tout n'était pas prêt comme il l'avait demandé. "Ce n'est pas ma faute, lui dit-il, il y a au moins six heures que j'y travaille, mais j'ai beau faire, il y en a toujours qui culbutent, et jusqu'ici je n'ai pu les faire tenir que sur deux de hauteur.

Le subdélégué, fort surpris d'une pareille interprétation de ses ordres, se transporta sur le terrain, et ne trouva effectivement que très peu de miliciens qui puissent soutenir sur leur dos la charge de deux hommes, et fut obligé de faire comprendre au syndic, que *trois de hauteur* voulait dire *trois les uns derrière les autres*, et non pas *les uns sur les autres*.

## Poésie.

### A LA MÉMOIRE

DE

Mgr. de MONTMORENCY-LAVAL

1er Evêque du Canada.

O Canada, plus beau qu'un rayon de l'aurore,  
Te souvient-il des jours où tout couvert encore  
Du manteau verdoyant de tes vieilles forêts,  
Tu gardais pour toi seul ton fleuve gigantesque,  
Tes lacs plus grands que ceux du poëme dantesque  
Et tes monts dont le ciel couronne les sommets?

Te souvient-il des jours où, mirant dans les ondes  
Le feuillage orgueilleux de leurs branches fécondes,  
Tes immenses sapins saluaient ton réveil?  
Où déployant les dons de la grande nature,  
Tu montrais, reposant sur un lit de verdure,  
Ta sauvage grandeur aux rayons du soleil?

Te souvient-il des jours où l'écho des montagnes  
Chantait, comme un clairon, au milieu des campagnes,  
L'hymne de l'Iroquois scalpant ses ennemis?  
Où tes vieux héros morts, assemblés sur les grèves,  
Venaient, pendant la nuit, illuminer les rêves  
De tes sombres guerriers sur la rive endormis?

Te souvient-il des jours où passant dans l'orage,  
Les dieux de tes forêts portés sur un nuage,  
De leurs longs cris de guerre enivrant tes enfants,  
Leur montraient dans la mort une vie immortelle,  
Où leur âme suivait une chasse éternelle  
D'énormes caribous et d'originaux géants?

Un jour, troublant le cours de tes ondes limpides,  
Des hommes étrangers, sur leurs vaisseaux rapides,  
Viurent poser leurs tentes au pied de tes grands bois.  
Ils pliaient les genoux en touchant ton rivage;  
Puis, au maître du ciel, adressant leur hommage,  
Plantaient un drapeau blanc à côté d'une croix.

Et prenant ce drapeau, ces hommes au teint pâle,  
Portèrent les rayons de sa couleur d'opale  
Jusqu'aux bords sablonneux du vieux Meschacébé,  
Et devant cette croix, qui brillait dans tes ombres,  
Tu vis tes dieux vaincus pleurer sur les décombres  
Amoncelés autour de leur autel tombé!

Te souvient-il des jours où, prêtres et victimes,  
Les fils de Loyola, missionnaires sublimes,  
Fécondant de leur sang ton sol régénéré,  
Rappelaient de la croix les splendeurs primitives,  
Et d'un martyr affreux sanctifiant tes rives  
Laisaient à tes enfants leur souvenir sacré?

Pourquoi donc tous ces cris de bonheur et de fête?  
Tes guerriers apportant les fruits de la conquête,  
Rentrent-ils dans tes murs, jeune Stadacou?  
L'Iroquois terrassé par la valeur huronne  
A-t-il laissé tomber la terrible couronne  
Qu'au sein de la bataille Aréskoui lui donna?

L'Iroquois n'a pas vu de sa main affaibli  
Tomber le tomahwk; dans son âme remplie  
Des farouches instincts légués par ses aïeux,  
La peur n'a pas encore pu trouver une place.  
De l'étendard français il brave la menace  
Et garde fièrement et sa gloire et ses dieux.

Ce n'est pas un héros illustre dans l'histoire,  
Qui vient tout rayonnant des feux de la victoire.  
Déposer à Québec son glaive triomphant.  
Celui vers qui s'élève en ce jour d'allégresse.  
Ce concert solennel de joie et de tendresse.  
Est un homme éphémère, au regard bienveillant :

Le signe rédempteur brillant sur sa poitrine  
Annonce à tous les yeux sa mission divine.  
Il s'en vient commander les combats du seigneur  
Dans les vastes forêts où domine la France ;  
Et sans craindre jamais l'obstacle ou la souffrance,  
Il s'avance où l'appelle une pieuse ardeur.

De cet amour divin qui dévore son âme  
Partout il fait briller la bienfaisante flamme ;  
Sa sainte voix troublant le silence éternel.  
Des grands bois canadiens, fait surgir dans les nues  
Ces clochers rayonnants dont les flèches aigües  
Au sauvage étonné montrent du doigt le ciel.

Affrontant les dangers des vagues mugissantes.  
On le voit ranimer les églises naissantes  
Qui s'élèvent au bord du Saguenay lointain ;  
Comme un soleil ardent répandant sa lumière  
En passant il console et la pauvre chaumière  
Et le grand chef huron pleurant sur son destin.

Quand Mésy, d'Avaugour, abusant de leur force,  
Osent donner appui, sous la hutte d'écorce  
Au trafic infamant de la liqueur de feu,  
Intrépide gardien de la morale austère,  
Il sait faire gronder, sans craindre leur colère,  
Sur leurs coupables fronts les foudres de son Dieu.

Des bords Gaspésiens au lac des Deux-Montagnes,  
Quand il a fait briller ces trois saintes compagnes.  
La douce Charité, l'Espérance et la Foi,  
Comme un vainqueur chargé des dépouilles opimes,  
Il montre cent tribus, ô conquêtes sublimes !  
Qui des leçons du Christ reconnaissent la loi.

Mais bientôt s'arrêtant au milieu de sa course,  
Des saints enseignements il vient ouvrir la source,  
Et fonde la maison, ce foyer immortel,  
Qui verse encore sur nous ses torrents de lumière ;  
Où des saintes vertus suivant la règle austère,  
On apprend à servir la patrie et l'autel.

Ce fruit de ces travaux, cet objet de sa joie,  
Deux fois un feu cruel le saisit pour sa proie.  
Ce malheur qui le frappe au plus profond du cœur,  
Ne peut faire fléchir son courage indomptable :  
De ces débris fumants un monument durable  
S'élève sous sa main rayonnant de splendeur.

Deux siècles sont passés sur cet illustre asile,  
Deux siècles sont passés, et toujours immobile,  
Comme un roc au milieu des vagues en fureur,  
Il a vu s'élever, grandissant sous son ombre,  
Ces temples du vrai Dieu, ces collèges sans nombre  
Qui sont de la patrie et la force et l'honneur.

Mais déjà ce héros voit sa force tarie,  
Dans ses nombreux combats où s'épuise sa vie.  
Donnant à Saint-Valier son glorieux fardeau,  
Il s'en va reposer les jours de sa vieillesse,  
Dans ce paisible asile, objet de sa tendresse,  
Où son cœur se prépare à la paix du tombeau.

Et quand la mort parut au sein de sa retraite,  
Elle n'eut qu'à cueillir cette fleur toute prête,  
Pour les jardins bénis du séjour éternel.  
Et sur les bords heureux où son nom brille encore,  
Les chênes attristés dans la forêt sonore  
Chantèrent ses vertus aux archanges du ciel.

O. CRÉMAZIE.

## Collaboration.

### CELEBRATION DU 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

DE LA  
Fondation de l'Institut Canadien-Français  
d'Ottawa.

#### La Convention.

(Suite.)

#### Mémoire de M. J. C. Taché,

sur la propriété littéraire.

Les circonstances éloignent forcément de ce mémoire l'examen critique des opinions émises en divers temps, sur l'important sujet de la propriété littéraire. Ce travail hâtif ne peut être autre chose qu'un exposé rapide de la matière, une mise en train de la question.

Si je ne savais quels sont les écarts dont est capable l'esprit humain, si je ne connaissais pas les fausses interprétations qu'on peut donner à l'histoire, si j'ignorais que l'homme s'est étudié à douter de tout et à tout nier, je ne concevrais pas qu'on ait pu élever des objections contre le droit d'un auteur à la possession de ses œuvres, et je ne comprendrais pas qu'on ait pu travestir les annales de l'humanité au point d'affirmer que l'antiquité et les temps antérieurs aux nôtres n'ont point admis ce genre de propriété.

La propriété littéraire, comme toutes les autres propriétés, est de droit naturel ; elle n'a donc pas pu ne pas être reconnue dès l'origine des temps.

Cette propriété à sa manière d'être propre ; dans la réglementation de l'exercice des droits du propriétaire, les usages, coutumes et lois ont varié avec le temps, les circonstances et les mœurs, mais le principe n'en est pas moins resté l'objet du consentement unanime des peuples, parce que, pour nier le principe sur lequel elle repose, il faut avoir laissé obscurcir en soi cette lumière qui éclaire tout homme venant au monde.

Soit que laissée sans lettre, dans le trésor des idées premières de justice, soit que passée dans les us et coutumes, soit que dévolue à l'interprétation prétoriale du magistrat, soit qu'inscrite dans le droit positif, qu'on l'ait qualifiée du nom de prérogative, du nom de privilège ou de tout autre nom, la notion de la propriété littéraire a toujours été maintenue de tout temps, sous une forme ou sous une autre.

Comme toutes les autres, la propriété

littéraire a pour sujet une chose extérieure à l'homme, laquelle s'ajoute à sa personne avec le droit d'user, de transmettre, d'altérer, de transformer et même de détruire; soumise, du reste, aux charges et restrictions qu'impose l'existence nécessaire de la société religieuse et de la société civile.

Ce n'est pas l'idée qui fait la matière de la propriété littéraire; l'idée n'est pas plus une propriété que la force physique n'est une propriété; ce sont des attributs inégalement distribués aux hommes, moyennant lesquels, étant mis en travail, l'homme peut ou produire un livre ou conquérir un animal sauvage, qui eux, ce livre ou cet animal, deviennent la propriété de l'auteur ou du premier occupant.

Dans le domaine des livres, il en est de deux sortes dont les auteurs ne sont point propriétaires et dont le dépôt, la garde et l'interprétation sont donnés aux deux sociétés chargées de diriger les hommes vers leur fin prochaine et vers leur fin dernière; on comprend de suite qu'il s'agit ici des livres de la loi; des livres de la loi de Dieu confiés au Pontife, et des livres de la loi humaine confiés au Prince. La propriété de ces dépôts fait partie des biens de l'Eglise et des biens de l'Etat.

Il est encore une sorte de propriété littéraire dans laquelle l'Eglise et l'Etat ont des droits associés à ceux de l'auteur: je veux parler de la part de contrôle, d'honneur et de profits qui s'appliquent aux œuvres d'un subordonné ou d'un fonctionnaire en tant que considéré dans l'exercice de sa charge ou de ses fonctions.

La propriété comporte trois sortes de droits, que j'appellerai respectivement droits de contrôle, droits honorifiques et droits mercenaires.

Les droits que je nomme de contrôle, dans l'espèce, donnent à l'auteur le privilège d'altérer, de changer la forme ou le fonds de ses écrits, d'en retrancher, d'y ajouter, de les détruire, et réciproquement d'empêcher qu'on altère, change, retranche, ajoute ou détruise sans son consentement, sauf, bien entendu, la réserve des droits de censure disciplinaire que commandent les intérêts de la Religion, de la Morale et de la Société.

Les droits que je dis honorifiques confèrent à l'auteur, le respect, la considération, l'influence et autres avantages du même genre, selon son mérite.

Les droits mercenaires d'un auteur ne sont pas autres que ceux des autres travailleurs; c'est le droit de retirer de son labeur le salaire qui convient, le droit de vivre de ses sueurs, en un mot.

J'ai dit que l'histoire témoigne de l'admission, de consentement universel, du droit de propriété littéraire; un rapide coup d'œil jété sur les annales du passé

suffit à rendre palpable ce grand fait historique.

Dans les antiques sociétés de la Chaldée, de l'Egypte et de l'Inde, sociétés dont les immenses connaissances sont attestées par des monuments dont la grandeur et l'ordonnance nous étonnent, non seulement les livres ou ce qui les représentait, mais le savoir, pour ainsi dire, était une propriété tenue en commun par des castes.

De la propriété littéraire ainsi constituée, et réglementée avec un soin jaloux, les détenteurs retiraient considération, honneur, pouvoir et profits.

La forme la plus ancienne de l'exploitation de la propriété littéraire individuelle est celle de la récitation des œuvres de l'esprit. Le vieil Homère, type des rhapsodes récitateurs, allant de ville en ville, et d'un palais en palais, réciter ses chants pour gagner sa vie, est la grande figure de ce genre. Ce mode d'exploitation des œuvres de l'esprit, sur les tréteaux de la cité antique et dans les demeures des grands, exploitation que, dans la vieillesse de l'auteur, terminait souvent la mendicité, s'est perpétué jusqu'à nos jours. Les bardes du Nord, les troubadours, les chanteurs et conteurs populaires sont de la race d'Homère. Les lecteurs publics qui récitent leurs compositions à tant le cachet, descendent encore du vieux chanfre d'Ilion; bien que le genre, en eux, indépendamment de leur mérite personnel, ait perdu ce reflet de poésie que donnent à tout ce qui les concerne les sociétés primitives.

L'essor donné aux lettres par les civilisations grecque et romaine offrirent aux auteurs, comme moyens de tirer parti de leurs œuvres, le patronage des princes, des ministres et des riches patriciens, et le patronage du public par la multiplication des copies. Ce fut alors que fleurirent dans tout leur éclat, d'un côté, la race des Mécènes, protecteurs des hommes de lettres, et de l'autre la classe des *biibliopoles* ou entrepreneurs de copies.

Il ne faudrait pas croire, toute fois, que rien de semblable n'avait existé avant les siècles de Périclès et d'Auguste. En pareille matière rien n'est nouveau, l'homme est toujours le même, et quand on remonte à l'essence des choses et qu'on les examine dans toute leur simplicité, on s'aperçoit que ce qui paraissait différer le plus ne diffère, en réalité, que dans les accessoires, et du plus au moins.

Voici venu le temps des invasions des barbares et de la transformation de la société en un ordre nouveau. L'empire romain s'était constitué des débris des monarchies anciennes; les nations modernes allaient surgir des cendres de l'empire romain. Dans le fracas de cette grande chute, dans les ruines qu'amoncelait cette lutte gigantesque, les monuments

des lettres, confiées à de frêles parchemins, n'auraient pu survivre à des dévastations qui ne laisserent que des vestiges de monuments faits de granit, si l'Église n'avait été là, avec son organisation, je ne dis pas admirable, car ce serait trop peu dire puisqu'elle est divine.

Les ordres monastiques étaient fondés, et ce furent les moines qui devinrent les héritiers, les conservateurs et les continuateurs des œuvres littéraires du passé. Les couvents étaient alors ce qu'ils sont aujourd'hui, ce qu'ils seront toujours, les asiles les plus sûrs de la science comme de la vertu. La propriété littéraire revoyait une situation non pas semblable mais analogue à celle des antiques sociétés, les communautés religieuses faisaient, à l'égard des lettres, gratuitement, à force d'abnégation, et dans l'oubli du monde, ce qu'avaient fait les castes savantes de la Chaldée, de l'Égypte et de l'Inde.

Avec un peu de repos revint le goût de la littérature, et, avec le travail d'un monde en reconstruction, le goût des sciences et des arts. Le métier de copiste reprit la reproduction des écrits anciens, possédés par les monastères, en même temps que des œuvres nouvelles.

La propriété littéraire était non-seulement reconnue, mais elle était sérieusement protégée au moyen âge, nous en avons la preuve dans les chroniques du temps. Entre autres faits qu'on y trouve racontés, on y lit l'aventure d'un certain plagiaire qui, pour avoir usurpé le labeur et les œuvres d'un poète provençal, fut fustigé " *suivant la loi des Empereurs*," dit le récit.

La fondation et la dotation des Universités vinrent prêter main forte aux couvents pour multiplier les copies des livres anciens et récents. Ces corporations avaient des copistes à gages, et bientôt il y eut assez de bibliothèques publiques et de copies privées pour rendre l'instruction accessible à ceux que la vocation poussait vers les lettres.

L'occident, devenu, non pas le seul mais le principal foyer des sciences et des arts, vit enfin naître l'imprimerie.

Cet art, substitué à l'ancienne copie, fut d'abord de difficile et coûteuse pratique, et il eut besoin, comme tout ce qui est faible, des secours du privilège et de la protection; privilège et protection qui lui furent généreusement accordés. Je vous prie de remarquer que ces privilèges, accordés aux imprimeurs éditeurs, n'étaient point—comme quelques uns l'ont prétendu—la négation des droits des auteurs; au contraire, l'auteur traitant avec son imprimeur, en était d'autant mieux payé que celui-ci était mieux garanti dans son exploitation. Qu'on en ait abusé en certains cas, je ne nie pas; on abuse de tout, mais les Rois, distributeurs de ces privi-

lèges, savaient parfaitement ce qu'ils faisaient et le faisaient bien, s'appliquant à restreindre le privilège dans les limites du besoin, sans le détruire. Qui n'admirerait le magnifique et clair langage de l'arrêt de 1777, dans lequel est résumée la pensée des précédentes ordonnances des Rois de France: " Sa majesté a reconnu que le privilège en librairie est une grâce fondée en justice, et qui a pour objet, si elle est accordée à l'auteur, de récompenser son travail, si elle est obtenue par un libraire, de lui assurer le remboursement de ses avances et l'indemnité de ses frais."

Enfin nous voilà, de phase en phase, par la reconnaissance d'un principe aussi ancien que le monde et sur lequel repose l'ordre dans la société temporelle, amenés en présence de nos lois modernes sur la propriété littéraire.

De nos jours, la propriété littéraire a, par le moyen des traités internationaux, conquis l'avantage d'admettre l'auteur à faire valoir ses droits, aussi bien à l'étranger que dans les limites du pays dont il est regnicole. Je dis conquis, parce que c'est à notre temps qu'est due la réglementation de la matière par les traités.

Tout n'est point encore parfait sous ce rapport; mais on peut dire qu'à l'exception des Etats-Unis, toutes les nations civilisées admettent la chose et sont entrées dans cette voie.

La raison alléguée par nos voisins pour ne pas conclure de conventions à ce sujet, telle qu'exprimée dans les correspondances échangées avec le gouvernement anglais, est que la constitution de la République Américaine ne confère au Président et au Congrès, en matière de droits d'auteurs (*copyright*), que l'autorité de faire ce qui peut le plus sûrement et le plus avantageusement procurer l'instruction du peuple des Etats-Unis. Le corollaire de cette proposition est que le peuple des Etats-Unis s'instruit à meilleur marché, en ne payant rien aux auteurs étrangers pour leur travail.

Je dois à la justice de dire que les grandes maisons de librairie et les éditeurs des grandes revues américaines, mieux inspirés que la constitution ou ses interprètes (qui, à tout cas, ni l'une ni les autres n'ont le droit de nier la justice), font maintenant, d'ordinaire, des traités avec les écrivains dont ils veulent reproduire les œuvres. Cette concession, toutefois, n'a lieu qu'à la condition de fournir les épreuves au fur et à mesure que l'ouvrage s'imprime à l'étranger.

(A Continuer.)



## LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 30 Mai, 1878.

### L'Encyclique de Léon XIII.

Le Souverain Pontife Léon XIII a bien voulu inaugurer son élévation à la plus sublime dignité de l'Eglise, par une encyclique qui nous montre que le cœur de Léon XIII a longtemps battu près de celui du regretté Pie IX ; elle donne le démenti le plus formel à ceux qui ont prétendu et répété que le nouveau pape était un libéral. Nous entrevoyons, dans ce document aussi énergique que paternel, absolument les mêmes idées et les mêmes moyens employés par son prédécesseur, pour sauver du naufrage et conduire à bon port, la barque de Pierre menacée de ruine par les ennemis acharnés du catholicisme. Le Saint Père parle, dans sa lettre, des persécutions de tous genres qui tendent, plus ou moins ouvertement, à diminuer et même à enlever le respect dû à l'autorité religieuse.

En effet, les ennemis déclarés de l'Eglise n'ont reculé devant rien pour contraindre les peuples à partager, du moins tacitement, leurs principes de destruction. En Italie, surtout, il semble que la rage des spoliateurs est parvenue à son comble ; les injustices les plus criantes deviennent pour eux des lois. Ils n'ignorent pas, cependant, qu'en portant des mains sacrilèges sur tout ce qui est du domaine religieux, ils travaillent en même temps à renverser les fondements de la société civile. Car, où trouverons-nous un empire, une république, un royaume capables de se maintenir sans principes religieux ? Nulle part, assurément ! L'histoire de tous les temps est là pour prouver que la religion seule a le secret de maintenir les pays dans un juste équilibre, et que sans elle, il n'y a pas de paix possible et durable. L'Europe tout entière nous en donne aujourd'hui un bien triste exemple.

Que les puissants comprennent donc une bonne fois, qu'il leur est complète-

ment inutile de chercher à former une société quelconque, avec des éléments étrangers à la religion.

Ce n'est donc qu'en se rapprochant de plus en plus du trône de Pierre, que les nations puisent les plus nobles pensées de prospérité, et les plus glorieux enseignements qui puissent être présentés aux plus sages gouvernements ; et il n'y a que la religion qui puisse donner au pouvoir cette force supérieure et cette autorité éminente qui imprime le respect, parcequ'elle est la seule base inébranlable de la justice.

Le Saint Père proteste avec non moins de force contre les moyens employés par les sectaires, pour avoir le monopole dans l'éducation de la jeunesse, et dans le but de voir tomber plus facilement les résistances opposées à leurs funestes projets, ils ont éloigné de la jeunesse tous les maîtres soupçonnés d'être *trop catholiques*. Ces jeunes intelligences sont donc destinées à hériter forcément des principes impies de la Révolution ! Elles sont donc destinées à se nourrir seulement de cette orgueilleuse science du monde, qui se borne à jeter quelques pâles lueurs sans jamais réchauffer l'âme, sans produire jamais aucune œuvre vive et féconde : triste présage pour l'avenir !

Outre cela les crimes grandissent comme les délits. Et on rend justice en Italie, mais avec quelle lenteur ! Il n'est pas rare de voir la sentence appliquée avec des tempéraments que le devoir ne commande pas. On a des égards pour les condamnés qui appartiennent à un niveau social quelque peu élevé. C'est-à-dire que si les juges italiens reconnaissent dans quelques grands criminels, des dispositions en tout favorables au mouvement révolutionnaire, et dont ils sont pour la plupart les instigateurs, alors ils trouvent toujours moyen de leur rendre la liberté.

C'est donc avec raison que le vicaire de Jésus-Christ s'élève contre les abus et les spoliations sans nombre dirigés contre les corporations religieuses ; et à l'exemple de son illustre prédécesseur, Léon XIII condamne ces injustices et maintient l'excommunication lancée par Pie IX contre ses géoliers.

Pour entrer dans les vues de l'éminent pontife, nous devons, nous, catholiques, resserrer davantage les liens qui nous rattachent au St. Siège ; nous devons diriger vers le ciel ce que nous avons

de plus ardents soupirs, afin d'attirer les plus abondantes bénédictions sur le Chef de l'Eglise, qui, bien que prisonnier au Vatican, trouve en lui assez de courage pour tenir tête à la Révolution. Plus que jamais nous avons la preuve que dans tous les revers qu'elle essuie, l'Eglise du Christ puise de nouvelles forces. Les torrents des souffrances ont beau se précipiter à flots dans l'âme du prince des Apôtres, son cœur s'élargit à proportion de ces calamités et reste toujours plus grand que ces calamités mêmes : les fleuves ont beau jeter à la mer toutes les eaux du globe, l'océan ne déborde pas.

### Europe.

Nous attendons toujours avec impatience des nouvelles certaines du continent européen, avec l'espérance la plus ferme qu'après la crise actuelle, la paix et les libertés seront plus assurées ; mais il ne faut pas se dissimuler que les éléments de danger sont en travail, et qu'aucun bienfait réel ne résultera pour les peuples que par la tranquillité universelle. Cependant, dans les parties les plus importantes de l'Europe, la guerre semble être devenue une question pratique et urgente. La Russie, si on lui fait des concessions en Orient, sera un élément de désastre, parce qu'elle semble étrangère au système européen de nos jours. Géographiquement parlant, elle se trouve située en dehors des limites de la haute civilisation ; chronologiquement, elle appartient au vieux style d'une époque éloignée. Elle ne possède ni les facultés ni le prestige monétaire nécessaires pour intervenir d'une manière heureuse dans les événements qui s'annoncent si formidables. De son côté, l'Angleterre fait des préparatifs qui paraissent gêner énormément la tactique de la Russie, d'autant plus que la France semble donner son appui moral à l'Angleterre. En dépit de ce grand mouvement, il est encore question d'un congrès européen. Nous croyons que pour en assurer le succès, si toutefois ce projet est réalisable, il faut pour le préparer, non pas les têtes couronnées ou leurs simples représentants, mais bien les gouvernements nationaux ; non pas pour dicter des ordres, mais pour établir une bonne fois une entente mutuelle. Nombre de désordres, que

les extravagants de tous les partis pourraient commettre, seraient empêchés par l'opinion de l'Europe, sans compter les informations explicites que ce congrès fournirait sur les importants sujets de pratique et d'alliance. Dans tous les cas, ce congrès ne peut servir à l'avantage de l'Europe, au progrès de la civilisation et au bonheur du genre humain que par une entente générale et opportune entre les puissances qui la régissent actuellement.

La persécution se couvre en Russie sous les apparences d'une feinte modération, en entourant les frontières de l'empire moscovite de la complicité du silence et du mensonge. Malgré toutes les précautions d'une autocratie ombrageuse, la vérité finit par se faire jour, et les quelques cris des victimes, que les bourreaux ne parviennent à étouffer, suffisent à nous faire soupçonner l'horreur de ce qui se passe dans ces contrées lointaines. D'abord, après les événements de 1863, beaucoup de catholiques, parmi lesquels se trouvent plusieurs prêtres, avaient été envoyés aux travaux forcés en Sibirie, pour une vingtaine d'années. En 1874, ces pauvres victimes furent transportées dans le gouvernement de Wolodga, où, sans leur donner les moindres moyens d'existence, on les dissémina dans les villages. Après avoir souffert pendant de longues années, ces martyrs sont arrivés à un tel dénûment qu'ils passent des journées entières sans la moindre nourriture. Réduits à eux-mêmes, ils se dépoillent de leurs vêtements pour ne pas mourir de faim. Les habitants se font un plaisir de les persécuter, et le séjour dans toute ville leur est interdit. Le gouvernement moscovite fait entrer, de vive force et par centaine de mille, les catholiques dans l'église orthodoxe. Il ne recule devant aucune extrémité, pas même devant le sang. De plus, comme pour se donner le droit de perpétuer les mensonges, il laisse dans un coin de ces provinces désolées quelques catholiques que n'atteint pas la persécution, et s'empresse de les montrer au monde, dès que les protestations se font entendre.

Cependant, à quoi ont abouti toutes ces violences, si ce n'est à préparer la ruine de la Russie. Que sont devenues ces sommes fabuleuses enlevées aux catholiques, au profit du gouvernement, qui est plus pauvre que jamais ?

Quelle confiance peut-on avoir dans un gouvernement qui, n'ayant pas assez de crédit pour faire un emprunt aux puissances étrangères, se voit réduit à s'adresser à de simples banquiers Prussiens pour obtenir, comme on l'a vu dernièrement, cinquante millions de roubles. Aussi l'Angleterre exploite à merveille ce terrain, car, par ses préparatifs d'armement, elle pousse la Russie à des dépenses qui entraîneront la plus épouvantable banqueroute dont il soit fait mention dans l'histoire des peuples.

#### La Famine en Chine.

Les dernières dépêches nous apportent des détails de plus en plus navrants sur la famine qui continue à sévir en Chine. Le nombre des malheureux Chinois littéralement morts de faim, s'élève déjà à quelques millions. Ceux que le terrible fléau a épargné jusqu'à présent, n'offrent pas un spectacle moins triste que les morts. Réduits par le manque du nécessaire à l'état de squelettes vivants, ils se traînent dans les rues et les chemins, souffrant les tortures de la faim, et incapables de travailler à la culture des champs pour réparer les désastres que cause la famine. Les districts un peu plus riches sont envahis par des émigrants des contrées réduites à la mendicité, qui enlèvent aux habitants les vivres qui suffisent à peine pour les soutenir. L'Angleterre a déjà fait beaucoup pour secourir les sujets de son immense empire, mais les sommes élevées qu'elle a envoyées, comparées aux immenses besoins qui se font sentir, ne sont qu'une goutte d'eau jetée dans la mer.

Il ne faut pas croire, cependant, que le gouvernement britannique soit la seule puissance à s'intéresser aux souffrances de ce peuple infortuné. Les catholiques du monde entier doivent aussi contribuer de tous leurs efforts au soulagement de ces malheureux. Ce qui est pour le peuple anglais un devoir d'honneur et de patriotisme, doit être pour nous tous un devoir de religion. Il n'y a peut-être pas de stimulant plus efficace que la faim pour faire sortir les Chinois de l'apathie qui les a tenus jusqu'à ce jour enchaînés à l'incrédulité. Jamais la prédication de l'Évangile n'a été aussi facile, dans ce pays, qu'elle l'est maintenant; et ce que nous regardons aujourd'hui comme

une très grande calamité est peut-être, dans les desseins de la Providence, le moyen le plus sûr de ramener à la lumière ce peuple égaré. Mais il est de toute nécessité que les chrétiens s'efforcent de changer, au moyen de généreuses aumônes, ce terrible fléau en cause de salut. Il faut venir en aide à ces zélés missionnaires, qui, poussés par le dévouement que seul peut inspirer la religion catholique, s'exposent eux-mêmes, pour la conversion des âmes, à tomber victimes du fléau qui sévit en ce moment contre nos frères de la Chine.

#### Les Canadiens de l'Ouest.

Nous avons parlé, dans un numéro précédent, du savant ouvrage de M. Tassé, sur les Canadiens de l'Ouest. Nous nous faisons un devoir de reproduire, aujourd'hui, une lettre adressée au savant auteur par M. Rameau, de Paris :

Paris, ce 28 avril 1878.

CHER MONSIEUR,

Je suis très-heureux d'avoir reçu votre ouvrage, bien que j'en connaisse déjà une grande partie pour l'avoir lu dans les journaux. J'ai d'ailleurs trouvé dans l'Introduction, qui était complètement inédite, un état général des Canadiens et des Métis dans l'Ouest, qui m'a vivement intéressé. J'ai été très-satisfait aussi du début de cette introduction, c'est largement conçu et vigoureusement écrit.

Je ne doute pas que le second volume ne soit l'égal du premier, et l'ensemble formera un véritable monument que vous aurez élevé en l'honneur du courage, de l'esprit d'entreprise et de l'habileté des Canadiens de 1750, jusqu'à la fin de l'époque des *Voyageurs*. C'est en même temps une œuvre historique d'une grande importance, et les voyages dont vous avez su tirer parti, les documents que vous avez recueillis, donnent à vos récits une autorité et une physionomie qui les rendront précieux pour ceux qui écriront l'histoire de l'Ouest, et surtout pour ceux qui s'occupent de l'étude passée et présente de la famille canadienne et de son influence sur le peuplement et la civilisation de l'Amérique.....

Votre tout dévoué serviteur,

E. RAMEAU.

**Picounoc le Maudit**

Nous accusons réception de l'ouvrage en deux volumes de M. Pamphile Lemay, intitulé "Picounoc le maudit," qui retrace des scènes de la vie canadienne. Depuis quelques années, nos littérateurs s'efforcent de nous donner des peintures de mœurs nationales et d'étudier notre peuple au point de vue de ce qu'il pourrait fournir aux œuvres d'imagination. Cela est très louable, car si la littérature légère doit s'introduire parmi nous on ne pourra mieux faire que d'exploiter notre propre fond, au lieu d'emprunter à l'étranger.

**La mouche à patate.**

Ces insectes redoutables ont quitté leurs quartiers d'hiver plus tôt que d'habitude ce printemps. Plusieurs ont fait leur apparition dans le pays. A moins qu'on n'ait recours aux mesures de précautions nécessaires, il est probable que la récolte de patates sera considérablement endommagée cette année.

**Nouvelles Diverses.**

L'ASCENSION étant une fête d'obligation, nous avons devancé d'un jour la publication du *Foyer Domestique*, et les affaires dans notre bureau seront suspendues ce jour-là.

—Une dépêche de Rome mande que l'Autriche, craignant une tentative du côté de l'Italie, si la guerre éclatait, a doublé les garnisons dans le Tyrol.

—Une dépêche de St. Petersburg, datée d'hier, annonce que les journaux russes expriment l'espoir que la paix européenne ne sera pas troublée.

Une autre dépêche portant la même date, dit que le premier détachement de l'armée des Indes, en route pour Malte, est arrivé à Suez.

—Les recettes de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, pour l'année 1877, ont été de 6 millions 142,926 francs. Elles forment une augmentation de 211,176 francs sur l'année précédente.

—M<sup>de</sup> Germain, d'Ottawa a failli être la victime d'un abus trop souvent répété, par les pharmaciens de laisser, pour servir au comptoir, des enfants de douze ou quinze ans. Ainsi le 20 courant cette dame étant légèrement indisposée,

envoya un de ses enfants chercher à une pharmacie de la rue Rideau, un remède qu'elle avait l'habitude d'avoir. Au lieu de la médecine demandée, on donna à l'enfant du poison à renard qui fut infusé et bu par Madame Germain. Quelques instants après, on fut quérir le médecin qui constata l'empoisonnement. Heureusement que les soins furent prodigués à temps; et cependant Madame Germain a été forcée de garder le lit pendant huit jours.

Nous signalons ce fait au public uniquement parce que nous croyons qu'il est grandement temps que la société pharmaceutique prenne les moyens nécessaires, pour que la vente des poisons et toutes les ordonnances des médecins soient du ressort du pharmacien lui-même, et non pas d'employés inexpérimentés. Ainsi dans le cas que nous citons, le jeune homme dit à celui qui était au comptoir: "Croyez-vous que ce remède soit bon pour l'usage que ma mère veut en faire?" (La nature de la maladie avait été préalablement expliquée.) La réponse fut celle-ci: "On m'a dit que c'est bon." S'il eût ajouté "pour tuer" il eût dit la vérité.

—Pendant la grande revue militaire qui a eu lieu à Montréal le 24 courant, un volontaire, nommé Farmer, a eu un œil crevé par l'explosion d'une cartouche blanche.

—D'après l'organisation des bandes Orangistes, on a tout lieu de croire que le 12 juillet prochain, il y aura des troubles à Montréal; les Irlandais, de leur côté, paraissent bien décidés de ne pas souffrir davantage les insultes qui leur sont prodiguées chaque année par les démonstrations orangistes.

—La grève réduit en ce moment à l'inaction 200,000 ouvriers dans le Lancashire, Angleterre.

—Une dépêche de Constantinople dit que les Mahométans dans le Lazistan prêchent une guerre religieuse. Il se forme à Constantinople un comité dans le but de leur fournir des armes et d'encourager les habitants de Batoum à s'opposer à la reddition de la ville.

—Une grande tempête a sévi sur l'Illinois pendant les deux derniers jours. Quatre personnes ont été tuées par la foudre à Petersburg, et deux femmes et une petite fille à Lincoln. Les dommages causés aux moissons sont considérables.

# Bulletin des Annonces.

**Alexandre Caron,**  
AGENT D'ASSURANCE

Contre le Feu, les Accidents et sur la  
Vie.

Se charge de la collection des comptes,  
ventes de terres, etc., à des taux

TRÈS MODÉRÉS.

S'adresser au Bureau de Poste de la  
Rivière du Loup (en Haut), Province  
de Québec.

**Ed. PHILBERT,**  
AVOCAT,

Prend toutes poursuites et défenses,  
Civiles ou Criminelles.

Bureau : 114, Québec, rue St.  
Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE : No. 10, Rue des Commissai-  
res, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU : De 9 A.M. à 5 P.M.

EN VENTE.

—  
LE

FOYER DOMESTIQUE,

Pour les années 1876 et 1877.

PRIX.—\$2.00 pour chaque année.



FACTUMS,

PAMPHILETS

et autres Impressions dans les  
deux langues, exécutées sous  
le plus court délai et à prix  
modérés, aux ateliers du Foyer  
Domestique.



## NOUVEAU MAGASIN

DE

Lampes, Vaisselle, Verrerie, Pendule,  
HUILE DE CHARBON, Etc.

**No. 121 Rue Rideau**

SUIVANT L'ENSEIGNE DU TEA POT.

Le Soussigné, J. A. CHEVRIER, s'étant retiré de la Société  
Leavens, Parson & Chevrrier, se propose d'ouvrir un magasin à l'en-  
droit ci-haut mentionné, au premier Mai prochain.

On trouvera toujours à ce magasin un assortiment complet de  
Lampes, Vaisselle, Verrerie, et d'huile de Charbon, canadienne et  
américaine, de première qualité.

Il invite tout le monde en général, surtout le clergé, les couvents  
et les collégés à lui faire une visite avant d'aller ailleurs.

Il promet à tous pleine et entière satisfaction tant qu'à la qualité  
et le prix des marchandises.

**J. A. CHEVRIER,**

121 Rue Rideau.

Agents du FOYER DOMESTIQUE pour les Villes.

MONTRÉAL.—M. IGNACE ST. AMOUR, 19 Rue St. Charles Barroné

QUÉBEC.—Mr. J. O. FILTEAU, Coin des rues Artillerie et St. Michel  
Quartier Montcalm.

TROIS-RIVIÈRES.—Mr. EPH. DUFRESNE, Avocat.

RIMOUSKI.—Mr. ALPHONSE COUILLARD.

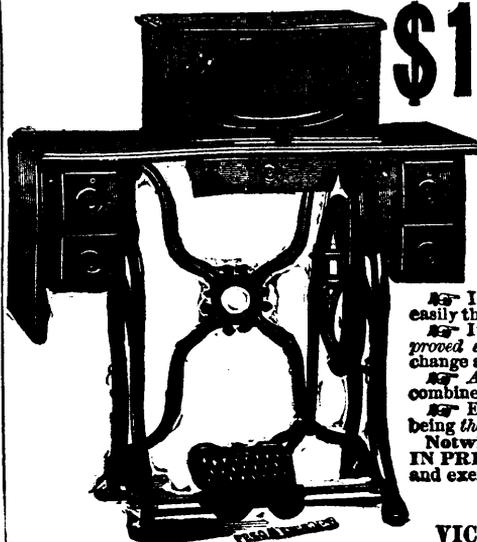
LÉVIS.—Mr. ELZÉAR BÉDARD, Marchand.

SHERBROOKE.—Mr. C. GÉLINAS, Agent d'Assurance.

ST. HYACINTHE.—Mr. J. DE LA BROQUERIE-TACHÉ.

SOREL.—Mr. J. O. WEILBRENNER, Jr.

ST. JEAN.—Mr. JEAN BOURGUIGNON.



**\$10. SAVED!**

Buy the **IMPROVED VICTOR** Sewing Machine.

It is so simple in construction and runs so easily that a child can operate it.  
It has the straight, self-setting needle, our improved shuttle, with a perfect tension, which does not change as the bobbin becomes exhausted.  
All the wearing points are adjustable, and it combines every desirable improvement.  
Every Machine is sent out ready for use, after being thoroughly tested.

Notwithstanding the **GREAT REDUCTION IN PRICES** we continue to use the best material and exercise the greatest care in their manufacture.

**VICTOR SEWING MACHINE CO.,**  
Western Branch C/Oce, 381 West Madison St., Chicago, Ill. PRINCIPAL OFFICE and Manufactories, Middletown, Conn.

# Bulletin des Annonces.

## Le PORTRAIT de Mgr. CONROY,

Délégué Apostolique en Amérique, est en vente aux Bureaux du *Foyer Domestique*, à raison de \$1.00 par copie, ou \$8.00 par 12 copies.

EN VOIE DE PUBLICATION.

## HISTOIRE DES PRINCIPALES INSTITUTIONS CHARITABLES DU CANADA,

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours

Cet Ouvrage, dont la 1ère Livraison vient de paraître, devra former Cinq Volumes, illustrés de *Portraits, Gravures, Plans, etc.*, et sera publié en VINGT LIVRAISONS de 150 pages chacune, à raison de \$1 par chaque Livraison, les frais de poste compris. Quatre Livraisons formeront un volume d'environ 600 pages.

La 1ère Livraison est maintenant en vente. On prie les personnes désireuses d'encourager cet Ouvrage à acheter de suite cette 1ère Livraison, car le tirage, à l'avenir, sera proportionné au chiffre des Souscripteurs acquis par la vente du Cahier actuellement en vente.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Bureaux du *Foyer Domestique*, Ottawa.

NEUVIÈME ANNÉE.

## LA GAZETTE DES FAMILLES, PARAISSANT LES 1er et 15 du Mois. \$1 par an.

Revue Religieuse, Littéraire et Agricole.

Recommandée par NN. SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de Saint-Hyacinthe.

Cette REVUE, spécialement destinée aux Familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par Cahier de SEIZE pages, double colonne, formant à la fin de l'année un magnifique volume de 383 pages de matières choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

ABONNEMENT.—Canada.....\$1.00 par année, payable d'avance.  
Etats-Unis..... 1.10 do do  
Europe.....1.50 do do

On s'abonne chez tous les Maîtres de Poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la *Gazette des Familles*, à Ottawa.

✂ Nous sommes en mesure de fournir aux nouveaux abonnés tous les numéros parus durant l'année de 1877, à raison de \$1

## Imprimerie du FOYER DOMESTIQUE

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions de luxe et de goût, avec promptitude et à bas prix.

S'adresser à

ALBERT PAGE,

Fermier des Impressions de l'Imprimerie du *Foyer Domestique*.